

**LA POLITIQUE COMME REPRÉSENTATION THÉÂTRALE.
VARIATIONS SUR UN STÉRÉOTYPE
CARICATURAL AU XIX^E SIÈCLE
À TRAVERS L'ŒUVRE DE DAUMIER**

Sylvain NICOLLE

En 1838, le correspondant du *New York Journal* à Paris emploie le néologisme « dramocratie » afin d'attester l'importance du théâtre à la fois comme un fait social et un ensemble de représentations qui lui est associé, à une époque où il ne se limite pas à l'art dramatique, mais englobe *grosso modo* toutes les formes relevant plus généralement des arts du spectacle¹. Ainsi, l'idée d'une « civilisation du théâtre »² au XIX^e siècle permettrait de mieux comprendre le recours fréquent à la métaphore théâtrale, tant d'un point de vue littéraire qu'iconographique, pour appréhender la vie politique dans toutes ses dimensions. En quoi l'exemple incontournable de Daumier³ peut-il contribuer à vérifier cette hypothèse ? Ses quelque 4000 lithographies relèvent globalement d'une forme de théâtralité par la posture adoptée qui différencie toutefois la comédie humaine graphique de Daumier, « à la fois impliqué et distant », de celle romanesque d'un Balzac « omniscient »⁴. Au

¹ YON Jean-Claude, « Théâtronomie, dramocratie, société du spectacle. Une analyse alternative de l'histoire des spectacles », *Dix-huitième siècle*, n° 49, 2017, pp. 351-363.

² NICOLLE Sylvain, *La Tribune et la Scène. Les débats parlementaires sur le théâtre en France au XIX^e siècle*, Thèse de doctorat d'histoire, t.1, Université de Paris-Saclay / UVSQ, 2015, pp. 1-7.

³ LE MEN Ségolène, *Daumier et la caricature*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2008.

⁴ KAENEL Philippe, « Daumier "au point de vue de l'artiste et au point de vue moral" » in SUEUR-HERMEL Valérie (dir.), *Daumier. L'écriture du lithographe*, Paris, BnF, 2008, pp. 45-49.

sein de cette œuvre caricaturale profuse⁵, plus d'une centaine de lithographies sont spécifiquement consacrées à la vie théâtrale⁶, et une vingtaine exploite l'imaginaire politique qui peut en découler. L'analyse de ce dernier se limitera à la vie politique du XIX^e siècle en France, des premières années de la monarchie de Juillet jusqu'au début de la Troisième République, le cadre de cet article ne permettant pas d'aborder le mouvement des nationalités que traite aussi parfois Daumier par le biais de la métaphore théâtrale dans *Le Charivari*⁷.

Acte I : Les saltimbanques politiques (1830-1835)

Daumier s'illustre dans la caricature politique au début de la monarchie de Juillet lorsque son mentor Philipon choisit de s'engager pleinement dans une véritable guerre libérale contre Louis-Philippe en se faisant l'écho de l'opposition républicaine grâce à la fondation de deux journaux satiriques illustrés : l'hebdomadaire *La Caricature* fondé en 1830, qui précède le quotidien *Le Charivari* lancé en 1832⁸. Une telle floraison de caricatures contribue à étoffer l'imaginaire des saltimbanques politiques qui forme désormais un répertoire iconographique cohérent⁹ auquel Daumier contribue avec plusieurs lithographies.

L'une représente au premier plan Louis-Philippe déguisé en paillasse,, tandis que l'hémicycle du Palais-Bourbon qui compose l'arrière-plan est assimilé à un théâtre.

⁵ Voir sa numérisation sur le site *The Daumier Register* (DR) qui offre de multiples possibilités de recherche <http://www.daumier-register.org/login.php?startpage>

⁶ CHERPIN Jean, *Daumier et le théâtre*, Paris, L'Arche, 1958 ; ARMINGEAT Jacqueline (édité par), *Honoré Daumier. Les gens du spectacle*, Paris, Editions Vilo, 1973 ; TAROU Anne, *Daumier et la scène parisienne*, Mémoire de Master, ENSIBB / Université Lumière Lyon 2, 2009.

⁷ Voir les numéros des 2 et 19 octobre 1855 (la répression dans le royaume de Naples) ; 16 juin et 12 novembre 1866 (la 3^e guerre d'indépendance italienne face à l'Autriche) ; 8 mars 1867 (la question d'Orient).

⁸ KERR David. S., *Caricature and French political culture, 1830-1848. Charles Philipon and the illustrated press*, Oxford, Clarendon Press, 2000.

⁹ NICOLLE Sylvain, « Saltimbanques politiques : la critique du Juste-Milieu au prisme des spectacles de curiosités dans la caricature au début de la monarchie de Juillet (1830-1835) » in MURGIA Camilla, RUIMI Jennifer et PONZETTO Valentina (dir.), *Représentation(s). Cultures visuelles des spectacles marginaux. XVIII^e-XIX^e siècles*, à paraître en 2022.



Fig. 1 : Daumier, « Baissez le rideau, la farce est jouée », *La Caricature*, n° 201 (Planche 421), 11 septembre 1834.

Daumier synthétise deux précédents dessins apparus au moment où le régime restreignait les libertés publiques au détriment de la presse (loi sur les crieurs publics du 16 février 1834) et des sociétés secrètes républicaines (loi sur les associations du 10 avril 1834). D'une part, la représentation du roi en scène dans le rôle de Paillasse avait déjà été expérimentée dans une lithographie anonyme publiée dans *La Caricature* le 30 janvier 1834 (n° 169, Planche 357) : Daumier en reprend l'idée mais en retournant le corps du roi-saltimbanque, son visage grimaçant affrontant directement le regard du spectateur. D'autre part, il cite en réduction et sous un angle très différent sa propre lithographie intitulée *Le ventre législatif*, créée au profit de l'Association mensuelle lithographique chargée de financer les amendes qui

pleuvaient sur le journal de Philipon¹⁰. Le vote de la loi sur les associations ayant déclenché de violentes émeutes ouvrières et républicaines à Lyon (9-12 avril) et à Paris (13-14 avril), la répression impitoyable qui s'ensuit, immortalisée par Daumier dans *Rue Transnonain, 15 avril 1834*¹¹, est rappelée de façon allégorique. Placée à gauche, une statue de la Justice dont le regard est rendu invisible par la visière d'une casquette ouvrière semble illustrer la seconde partie du célèbre aphorisme pascalien : « La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique »¹². De nouvelles élections ayant eu lieu le 27 juin après la dissolution de la Chambre, l'*Adresse au roi* des députés est lue rituellement à la nouvelle Chambre le 16 août. « Baissez le rideau, la farce est jouée » : la légende de la lithographie, qui reprend les derniers mots prêtés à Rabelais avant sa mort¹³, souligne ainsi ironiquement la désillusion des républicains à l'aube de la session législative de 1835 (inaugurée le 2 décembre 1834). Que peuvent-ils en attendre alors que la Résistance (les conservateurs) a renforcé ses positions face au Mouvement (les progressistes) ?

À l'occasion de cette session, Daumier cite à nouveau son « Ventre législatif » selon un autre dispositif spectaculaire qui transforme la Chambre des députés en cirque forain.

¹⁰ LE MEN Ségolène, « Ma Muse, Ta Muse s'amuse ... Philipon et l'Association Mensuelle 1832-1834 », *Cahiers de l'Institut d'histoire de la presse et de l'opinion*, n° 6, 1983, pp. 62-102. *Le Ventre législatif* en constitue le 18^e dessin (janvier 1834) publié dans *La Caricature*, supplément au n° 171, 13 février 1834.

¹¹ 24^e et dernier dessin de l'Association mensuelle dans *La Caricature*, supplément au n° 204, 2 octobre 1834.

¹² PASCAL Blaise, *Pensées*, Paris, Le Livre de poche, 2000, p. 103 [« Raison des effets », fragment 135].

¹³ LE MEN Ségolène et MOULONGUET Nicole (dir.), *Daumier et les parlementaires de 1830 à 1875*, Paris, Assemblée Nationale, 1996, p. 94.



Fig. 2 : Daumier, « Pour un pauvre Américain, s'il vous plaît », *La Caricature*, n° 222 (Planche 463), 5 février 1835.

Le rejet par la Chambre, le 1^{er} avril 1834, du projet de loi de ratification du traité du 4 juillet 1831, prévoyant une indemnisation des États-Unis à hauteur de 25 millions de francs pour les dommages causés à leur commerce maritime à l'époque napoléonienne en application du blocus continental, avait provoqué l'ire du président américain Andrew Jackson qui menaça la France de la « juste vengeance du Ciel » dans son message au Congrès (2 décembre 1834). Le ministre des finances Humann présenta donc aux députés le 15 janvier 1835 un nouveau projet de loi dont la discussion s'annonçait houleuse¹⁴. Les critiques dont il fait l'objet par l'opposition républicaine sont relayées par Daumier : un saltimbanque aveugle (Louis-Philippe) fait mendier dans l'arène son petit chien savant (Adolphe Thiers, président du Conseil) tenant dans sa bouche une sébile afin de recueillir des « ventrus » la somme d'argent

¹⁴ ANTONETTI Guy (dir.), *Les ministres des finances de la Révolution française au Second Empire. Dictionnaire biographique 1814-1848*, t. 2, Paris, CHEFF, 2007, p. 375.

nécessaire au paiement de l'indemnité, tandis que la désinvolture du Juste-Milieu est mise en scène par le pied de nez qu'effectue le troisième député assis au premier rang (le Sedanais Laurent Cunin-Gridaine ?). Le droit à la satire devait toutefois officiellement cesser après le vote de 4 lois liberticides le 9 septembre 1835 en réaction à l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe.

Acte II : De la *Physionomie de l'Assemblée* aux marionnettes politiques (1848-1850)

En abolissant les « lois de septembre » 1835 par le décret du 6 mars 1848, la Deuxième République ouvre provisoirement une nouvelle parenthèse libérale. Daumier en profite pour produire la série *Physionomie de l'Assemblée*, dont plusieurs lithographies jouent explicitement sur le registre de la vie théâtrale. Le représentant-auteur dramatique en constitue l'un des trois cas de figure.

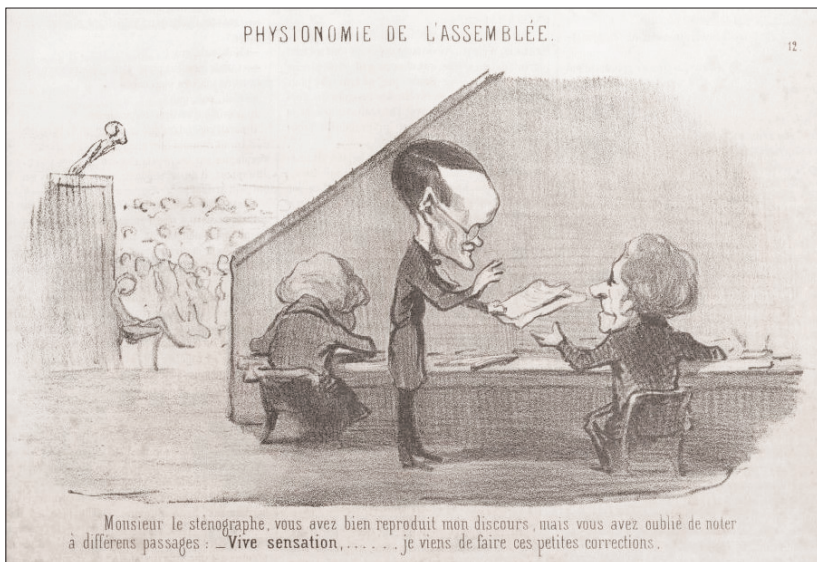


Fig. 3 : Daumier, « Monsieur le sténographe, vous avez bien reproduit mon discours, mais vous avez oublié de noter à différents passages :
– **Vive sensation.....** je viens de faire ces petites corrections »,
Le Charivari, 30 novembre 1849.

La demande d'ajout de « didascalies parlementaires », pratique courante qui relève d'une forme de cabotinage, assimile le discours du représentant

conservateur de l'Aisne Armand Lherbette à une pièce de théâtre parlementaire écrite en collaboration avec le sténographe¹⁵. Ce cabotinage parlementaire est aussi à l'œuvre dans le cas du représentant-spectateur qui lorgne, comme s'il était au théâtre, le public féminin assistant dans les tribunes aux débats de l'Assemblée¹⁶.

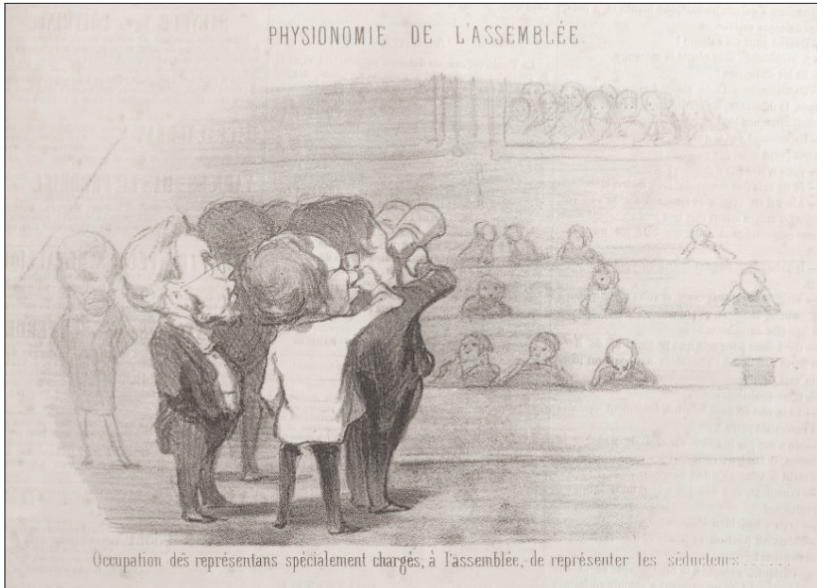


Fig. 4 : Daumier, « Occupation des représentants spécialement chargés, à l'assemblée, de représenter les séducteurs », *Le Charivari*, 10 novembre 1849.

Le troisième cas de figure résulte des conditions de publicité des débats parlementaires. La lithographie « Queue pour la tribune publique » (*Le Charivari*, 12 janvier 1850) fait écho à « La queue au spectacle » (*Le Charivari*, 14 janvier 1840), déplaçant ainsi dans le champ politique un *topos* incontournable de la vie théâtrale associé au « Boulevard du crime »¹⁷.

¹⁵ NICOLLE Sylvain, « Discourir à la tribune : l'orateur politique ou la tentation du cabotinage parlementaire », *Le Magasin du XIX^e siècle*, n° 9, 2019, pp. 47-52. Lherbette avait eu le privilège d'intégrer auparavant l'autre série politique contemporaine de Daumier, *Les Représentants représentés*. Voir *Le Charivari*, 11 juin 1849.

¹⁶ Outre l'exemple retenu ici, voir dans la même série « Quand un orateur ennuyeux est à la tribune », *Le Charivari*, 4 janvier 1850.

¹⁷ FIX Florence, « La file d'attente de mélodrame : émotions fortes à l'extérieur du théâtre » in GOETSCHEL Pascale et YON Jean-Claude (dir.), *Au théâtre ! La sortie au spectacle, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, pp. 45-59.

Daumier joue par ailleurs à deux reprises sur le registre des marionnettes politiques déjà éprouvé au début de la monarchie de Juillet par l'équipe de Philipon. Il reprend en particulier à Desperret la représentation du spectacle à vue depuis l'intérieur du castelet selon un dispositif qui vise à dévoiler les coulisses où se joue la comédie du pouvoir¹⁸.



Fig. 5 : Daumier, « Actualités. Marionnettes politiques », *Le Charivari*, 22 avril 1850.

¹⁸ « La baraque politique », *La Caricature*, n° 213, 4 décembre 1834, Planche 444. Mise en perspective dans NICOLLE Sylvain, *Saltimbanques politiques... op. cit.*

La représentation de Thiers en marionnettiste, apparue dès la campagne présidentielle de l'automne 1848 à propos de la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte¹⁹, renvoie à l'influence qu'il exerce sur le parti de l'ordre très majoritaire au sein de l'Assemblée législative élue en mai 1849²⁰. L'heure est pourtant à l'inquiétude du côté des conservateurs. À l'issue des élections complémentaires du 10 mars 1850, ils remportent 11 sièges sur 21 mais les 3 candidats victorieux à Paris (Carnot, Vidal, Deflotte) sont montagnards. Cette victoire des « rouges » ou « démocs-socs » dans la capitale conduit cinq jours plus tard à un remaniement ministériel : Ferdinand Barrot est remplacé à l'Intérieur par Pierre-Jules Baroche – c'est la marionnette que Thiers tient dans sa main gauche – afin de préparer en étroite collaboration avec « les Burgraves » un ensemble de projets de loi réactionnaires dirigés contre la presse, les clubs et le suffrage universel²¹. La majorité à l'Assemblée législative peut par ailleurs compter sur le général Changarnier, qui avait déjà montré sa capacité à en être l'épée lorsqu'il avait réprimé comme commandant en chef des gardes nationales et de l'armée de Paris l'insurrection du 13 juin 1849 déclenchée par l'extrême-gauche. C'est la marionnette que Thiers tient dans sa main droite avec d'autant plus d'assurance que Changarnier, également représentant de la Somme, passait pour favorable à une restauration orléaniste²². Dans cette optique, Thiers dispose d'un avocat dont la marionnette pendue à un clou semble attendre son tour de représentation : n'est-ce pas parce que André-Marie Dupin a aussi un rôle à jouer en tant que président de l'Assemblée ? Deux semaines plus tard, Daumier transforme Thiers en Polichinelle flottant dans son habit trop grand dont la légende souligne ironiquement que c'est le « seul costume réellement approprié à ce personnage qui a été qualifié à tort du titre de Burgrave » (*Le Charivari*, 6 mai 1850).

Daumier recourt à nouveau aux marionnettes pour représenter les dessous de la crise politique qui s'aggrave à l'automne 1851. L.-N. Bonaparte,

¹⁹ Voir la caricature anonyme intitulée *Monseigneur improvise un petit discours qui ne sera pas si bête*, consultable sur le site internet du musée Carnavalet et reproduite in ANCEAU Éric (dir.), *La première élection présidentielle de l'Histoire. 1848*, Paris, SPM, 2022, p. 28.

²⁰ Sur l'ensemble de la période, voir AGULHON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, Paris, Seuil, 2002.

²¹ RÉMUSAT Charles de, *Mémoires de ma vie*, t. 4, Paris, Plon, 1962, pp. 428-433. Le sobriquet de Burgraves par lequel l'opposition désigne l'état-major du parti de l'ordre renvoie au drame éponyme de Victor Hugo (1843).

²² Sur Changarnier, voir RÉMUSAT, *op. cit.*, pp. 388-392 et pp. 433-436.

mis en échec dans sa stratégie de révision constitutionnelle que l'Assemblée n'a pas votée à une majorité suffisante le 19 juillet 1851, s'apprête à enfoncer un coin dans la majorité conservatrice en annonçant le 10 octobre suivant en conseil des ministres sa volonté de faire abroger la loi électorale du 31 mai 1850 ayant restreint le suffrage universel.



Fig. 6 : Daumier, « Actualités. Les Principaux Personnages de la Comédie qui se joue en ce moment aux Champs-Élysées », *Le Charivari*, 8 octobre 1851.

Le choix du lieu joue sur la proximité entre les Champs-Élysées, espace forain en plein dynamisme²³ où la famille Guentleur avait créé en 1818 le théâtre Guignol²⁴, et le palais présidentiel où s'est installé L.-N. Bonaparte.

²³ CUREL Agnès, « Extension du domaine forain : transformation des lieux de fêtes et spectacles de curiosités à Paris (1840-1860) » in BEAUCÉ Pauline, DUBOUILH Sandrine et TRIOLAIRE Cyril (dir.), *Les espaces du spectacle vivant dans la ville. Permanences, mutations, hybridité (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Clermont-Ferrand, PUPB, 2021, pp. 135-158.

²⁴ Daumier l'avait représenté pour illustrer le recueil de Paul de KOCK, *La grande ville. Nouveau tableau de Paris comique, critique et philosophique*, t.1, Paris, 1842, p. 295. Voir sa reprise dans « Les Champs-Élysées républicains », *L'Illustration. Journal universel*, 22 juin 1848, p. 248.

Ce dernier est représenté sous les traits de Ratapoil, personnage-repoussoir que Daumier avait créé initialement pour caricaturer les militants bonapartistes de la Société du Dix-Décembre et devenu une allégorie du césarisme²⁵. Il est flanqué de deux orateurs du parti de l'ordre parmi les plus talentueux : à gauche Pierre-Antoine Berryer, dont le sceptre à fleur de lys rappelle qu'il est le chef de file des légitimistes ; à droite Charles de Montalembert²⁶, coiffé de l'éteignoir et tenant un martinet pour symboliser l'obscurantisme clérical que dénonçait la gauche par la critique de ses discours en faveur du pape Pie IX et de l'enseignement libre, en particulier la loi Falloux (15 mars 1850) que Montalembert avait comparée à « une expédition de Rome de l'intérieur ». Les deux Burgraves tenteront bien de neutraliser Ratapoil en contribuant à faire rejeter l'abrogation de la loi électorale du 31 mai 1850, mais c'est le Président qui triomphe le 2 décembre 1851 lors d'un coup de théâtre-coup d'État. Les mesures répressives compriment encore davantage la presse (décret du 17 février 1852) et limitent le champ de la caricature politique aux relations internationales.

Acte III : L'avenir politique du régime sur la scène (1869-1871)

La fin de la décennie 1860 est marquée par une série de réformes qui témoignent d'un effort accru de libéralisation du Second Empire²⁷. Daumier s'en fait l'écho dans *Le Charivari* à travers de nombreuses caricatures dont plusieurs jouent sur le registre de la théâtralisation de la vie politique. Le 6 juillet 1869, il met en scène un député « faisant sa première entrée », tel un comédien qui s'avance d'un pas majestueux après sa victoire remportée au cours d'une campagne électorale printanière particulièrement agitée. Le 19 novembre, il donne à voir un spectacle optique centré sur la lanterne magique du scrutin qui projette la liberté dans un halo de lumière éclatant²⁸. Le 14 décembre, deux semaines après l'ouverture de la session extraordinaire, il recourt à Shakespeare pour assimiler la rentrée parlementaire de Glais-Bizoin, tiraillier infatigable de l'opposition républicaine, au spectre de Banquo dont l'apparition au pied de la tribune provoque l'effroi de l'orateur

²⁵ KAENEL Philippe, « Daumier, Ratapoil et l'art de la condensation », *Revue de l'Art*, n° 137, 2002, pp. 41-48.

²⁶ Le personnage pourrait aussi être le polémiste catholique Louis Veuillot, rédacteur en chef de *L'Univers*.

²⁷ ANCEAU Éric, *L'Empire libéral*, 2 vol., Paris, SPM, 2017.

²⁸ LE MEN Ségolène, « Une lithographie de Daumier en 1869, Lanterne magique !!!.. », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 20-21, 2000, pp. 13-37.

qui « de peur d'être interrompu s'interrompt lui-même ». Le ministère Emile Ollivier, formé le 2 janvier 1870, est alors chargé de traduire les aspirations libérales d'une majorité plurielle divisée entre un centre-droit (environ 130 députés) et un centre-gauche (environ 40 députés) de sensibilité orléaniste mené par Thiers qui souhaite un véritable parlementarisme comme horizon institutionnel. Avant de caricaturer Thiers en nymphe Égérie (*Le Charivari*, 15 février 1870), Daumier l'avait déjà représenté en souffleur pour laisser entendre l'influence politique essentielle qu'il exerçait.

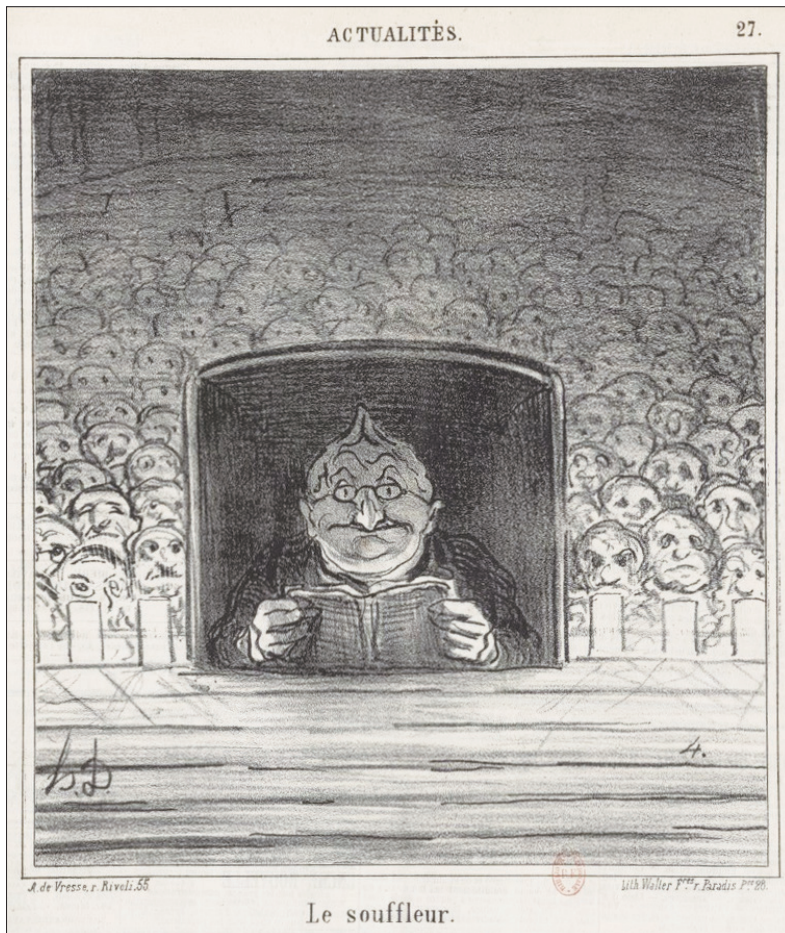


Fig. 7 : Daumier, « Actualités. Le souffleur », *Le Charivari*, 7 février 1870.

La caricature reprend le procédé consistant à montrer l'envers du décor politique. Le gros plan sur la boîte du souffleur rappelle la vue interne du castelet, mais le marionnettiste de la Deuxième République a laissé place au souffleur chargé de veiller à ce que l'acteur invisible (Emile Ollivier) respecte le manuscrit (les réformes institutionnelles) auprès du public (les députés). Un an plus tard, le souffleur sort de sa boîte pour se retrouver sur la scène.



Fig. 8 : Daumier, « Actualités. Une représentation au théâtre de Bordeaux. L'ennuyeux, c'est qu'on ne voie pas le souffleur », *Le Charivari*, 24 février 1871.

Après la proclamation de la Troisième République le 4 septembre 1870 et la signature de l’armistice avec l’Allemagne le 28 janvier 1871, l’Assemblée Nationale élue le 8 février et réunie au Grand-Théâtre de Bordeaux avait proclamé Thiers « chef du pouvoir exécutif de la République française » le 17 février en le chargeant d’aller négocier à Versailles la paix avec Bismarck (le souffleur invisible). Les Préliminaires de paix draconiens (cession de l’Alsace-Lorraine, indemnité de 5 milliards de francs, occupation du territoire) sont signés le 26 et ratifiés par l’Assemblée le 1^{er} mars au cours d’une séance tragique qu’anticipe légèrement Daumier²⁹.



Fig. 9 : Daumier, « Actualités. Théâtre de Bordeaux. On joue la tragédie », *Le Charivari*, 28 février 1871.

²⁹ L’univers macabre lié à la défaite de la France était déjà très marqué chez Daumier depuis le début de l’année. Voir *Le Charivari*, 11 et 30 janvier ; 3, 13, et 16 février 1871. Sur le contexte, voir RÉMOND René, *La vie politique en France, 1848-1879*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1969, pp. 245-268.

La question de la paix primait alors celle de l'avenir du régime que Thiers avait d'abord éludée en habile comédien : « Il ne décourageait pas les légitimistes [...]. Il ne décourageait pas davantage les orléanistes [...]. Il décourageait encore moins les républicains. C'était Don Juan entre Charlotte et Mathurine »³⁰. C'est exactement l'esprit du « Pacte de Bordeaux » (10 mars 1871) qui est néanmoins infléchi par la loi Rivet (31 août 1871) : l'Assemblée, installée à l'Opéra royal de Versailles depuis le 20 mars, accorde à Thiers le titre de « Président de la République » mais se réserve en même temps le droit d'user de son pouvoir constituant. Quatre mois plus tard, Daumier représente cette situation politique équivoque comme une intrigue théâtrale en suspens dont le public attend le dénouement³¹.

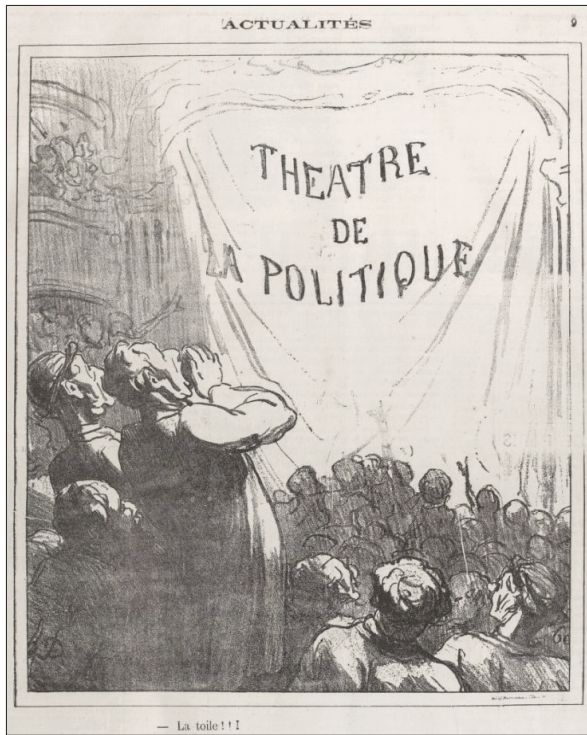


Fig. 10 : Daumier, « Actualités. - La toile !!! », *Le Charivari*, 13 janvier 1872.

³⁰ BOSQ Paul, *Souvenirs de l'Assemblée nationale, 1871-1875*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908, p. 7.

³¹ Il cite explicitement une de ses caricatures sur l'unité italienne alors que le royaume d'Italie avait conclu le 8 avril 1866 une alliance militaire de trois mois avec la Prusse pour prendre à revers l'Autriche et lui arracher la Vénétie. Voir « Actualités. - La toile !!! », *Le Charivari*, 16 juin 1866.

L'actualité parlementaire s'y prêtait à merveille : alors que la question financière accaparait les débats, Thiers avait vivement combattu le projet d'impôt sur le revenu le 26 décembre précédent et glissé dans la péroraison de son discours un appel à l'union nationale en filant la métaphore théâtrale : « Croyez-moi, vous qui voulez faire un essai loyal de la République, et vous avez raison... (*Rumeurs sur plusieurs bancs – assentiment sur les autres*), il faut le faire loyal, il ne faut pas être des comédiens qui essaieraient d'une [*sic*] forme de gouvernement avec le désir secret de le faire échouer (*Très bien ! Très bien !*) [...]. Non, encore une fois, nous ne sommes pas des comédiens, nous sommes des hommes sincères, nous voulons faire cet essai loyalement... (*Nouvelles rumeurs sur quelques bancs à droite – Très bien ! très bien ! et applaudissements à gauche*) »³².

Mise en scène de l'éternelle opposition entre la sincérité et la tartuferie sur le théâtre de la politique : la façon dont Daumier transpose avec une grande économie de moyens l'attente civique qui en résulte – réelle ou elle-même surjouée – ne frappe-t-elle pas par son acuité à l'heure où la V^e République inaugure une XVI^e législature marquée par l'élection d'un Président sans majorité absolue à l'Assemblée ?

Université de Paris Saclay

³² *Journal officiel de la République française*, séance du 26 décembre 1871, p. 5274.